

Les équipements de protection individuelle (EPI) sont destinés à protéger le travailleur contre un ou plusieurs risques. Leur utilisation ne doit être envisagée qu'en complément des autres mesures d'élimination ou de réduction des risques.

La notion d'équipement de protection individuelle s'entend par opposition aux équipements de protection collective (EPC). Une paire de bouchons d'oreille est un EPI contre le bruit, un capot insonorisant sur une machine est un EPC, par exemple.

Le marquage CE est obligatoire sur les (EPI) en vente, en location ou en prêt.

Dans le cadre de la formation DNMAde pour les cours en atelier : Hygiène-Sécurité-Maintenance :

- 1) Tous les étudiants doivent se procurer obligatoirement : gants, lunettes blanches, masques filtres, casque anti-bruit (et/ou bouchons d'oreilles), vêtements de travail appropriés (en coton, textiles inflammables proscrits). Les étudiants de DNMAde Création Métal devront également se procurer des chaussures de sécurité.
- 2) Les cheveux longs sont attachés, pas d'écharpes ou foulard, de vêtements qui pendent.



Masques respiratoire

Casque anti-bruit
et bouchons d'oreilles

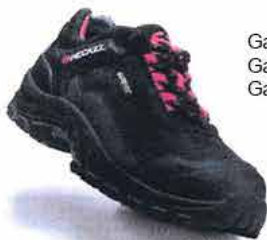


Lunettes de protection
soudage et meulage



**Équipement de
Protection
Individuelle
Indispensable**

Gants cuir résistant à la chaleur
Gants anticoupure de manutention
Gants de protection chimique



Vêtements de travail
en coton



Chaussures de sécurité



Chiffons

**L'équipement doit être en bon
état, pas nécessairement neuf.**



Pied à coulisse, non numérique, avec jauge de profondeur. Capacité de lecture minimum 150 mm.



Réglet inox longueur 30 ou 50 cm.



Pointe à tracer.



Compas à 2 pointes sèches, longueur des bras \approx 150 mm.



Équerre à chapeau
(150 x 100 mm minimum).



Pointeau manuel
(100 mm).



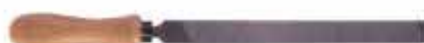
Forets HSS métal
(5x \varnothing 1mm, 3x \varnothing 1,6mm, 3x \varnothing 2mm, 2x \varnothing 2,5mm, 1x \varnothing 3,3mm).



Une lime demi-ronde 20cm demi-douce ou bâtarde.



Une lime plate 20 cm demi-douce ou bâtarde.



Une lime plate 20 cm douce.



Un jeu de limes aiguilles.



Un marteau de mécanicien léger,
hauteur table 24 mm.



Une pince «universelle».



Une pince plate becs fins.



Une pince coupante.



Une pince à becs ronds.



Une brucelle droite et une brucelle
courbée, pointes fines (appelées
aussi pinces précelles).



Un mètre ruban 2 ou 3 m.



En plus de l'outillage de cette liste,
prévoir dès la rentrée le paiement de **67.12 €**
par chèque à l'ordre de la coopérative du lycée Vauban
ou en liquide, pour la fourniture de la **scie Bocfil**
(scie d'horloger/bijoutier)+ **étui de lames n° 0**.

La scie Bocfil mise à part, il n'est pas nécessaire d'investir dans du matériel neuf dès la rentrée, cependant cet outillage de base est obligatoire. Il sera utilisé sur place et sera stocké dans votre casier à l'atelier. Tout autre matériel sera collectif et fourni par le lycée.

AUTRES DÉPENSES À PRÉVOIR À LA RENTRÉE :

- Matériel pour le cours d'Outil Expression Conception Création :

Prévoir un budget d'environ **250 €** pour l'achat de matériel «beaux-arts», (peinture, outils de dessin, carnets croquis...) qui vous servira tout au long du cursus de 3 ans.

La liste précise du matériel vous sera communiquée et expliquée à la rentrée.

Vous pouvez apporter le matériel que vous avez déjà en votre possession, nous ferons le point avec vous sur ce qu'il sera nécessaire d'acheter.

Le papier est fourni en totalité par la coopérative du lycée Vauban.

- Voyage scolaire :

Un voyage scolaire sur Paris est prévu du 12 au 15 novembre 2024.

Il réunira les 3 niveaux du DNMADE Création Métal. Le montant s'élève à **222 €** par étudiant, le règlement vous sera demandé fin septembre / début octobre.